



# RAGRÉAGE HP FIBRÉ

## DESRIPTIF

- Ragréage P3/P4S fibré autolissant hautes performances pour supports neufs et particulièrement adapté aux travaux de rénovation (planchers bois, ancien carrelage, ancienne dalle vinyle semi-rigide...).
- CE selon la norme EN 13813.  
Produit conforme aux prescriptions du règlement (CE) n°1907/2006 (REACH), Annexe XVII, article 47.

## DOMAINES D'UTILISATION

- Chape anhydrite.<sup>(1)</sup>
- Chape ciment.<sup>(1)</sup>
- Dalle béton.<sup>(1)</sup>
- Dalle béton surfacée.<sup>(2)</sup>
- Ancien carrelage.<sup>(2)</sup>
- Dalle vinyle semi-rigide.<sup>(2)</sup>
- Peinture de sol dépolie.<sup>(2)</sup>
- Panneaux bois (CTB-X; CTB-H).<sup>(2)</sup>
- Planchers bois.<sup>(2)</sup>
- Planchers chauffants

<sup>(1)</sup> Après application du PRIMAIRE SUPPORTS POREUX.

<sup>(2)</sup> Après application du PRIMAIRE TOUS SUPPORTS ou PRIMAIRE UNIVERSEL.

## CONSOMMATION


- 4,2 à 28 kg/m<sup>2</sup> (1,4 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur).

## PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports doivent être sains, propres, secs, dépoussiérés, exempts de toute trace d'huile, de peinture, de plâtre, de laitance...
- Ils ne devront pas être gelés.
- Associer le primaire adapté au support et respecter son délai de séchage avant l'application du ragréage.

*NB : les supports doivent être conformes aux CPT et DTU en vigueur. L'application d'un primaire (PRIMAIRE SUPPORTS POREUX, PRIMAIRE UNIVERSEL ou PRIMAIRE TOUS SUPPORTS) est indissociable de l'application du ragréage.*



	P4S	Numéros de certificat 284 S 171 84 S 171 <a href="http://evaluation.cstb.fr">http://evaluation.cstb.fr</a>
		Compatibilité de l'enduit avec les supports suivants : - Sol à base de lents hydrauliques - RE - Plancher Rayonnant Electrique* - Chape à base de sulfate de calcium* - Rénovation sur carrelage/Chape asphalté soluble* *Supports admis en locaux P2 ou P3 non visés en locaux P4 et P4S



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



# RAGRÉAGE HP FIBRÉ

## PRÉPARATION DU PRODUIT

- Mélanger un sac de RAGRÉAGE HP FIBRÉ avec 4,50 à 5,25 litres d'eau propre jusqu'à obtention d'un mélange homogène. La préparation du mélange peut également se faire en gâchage continu à l'aide d'une pompe.
- Laisser reposer quelques minutes puis malaxer à nouveau avant la mise en œuvre.
- Le mélange ainsi obtenu est utilisable pendant environ 20 minutes.

## MISE EN ŒUVRE

- Appliquer RAGRÉAGE HP FIBRÉ à l'aide d'une lisseuse en une passe.
- Si une deuxième passe est nécessaire, elle pourra se faire après séchage complet de la première et application préalable du PRIMAIRE SUPPORTS POREUX EDILIS.
- Maximum 30 mm au total en fonction des locaux et du support.

Épaisseur d'application :

### **Sur supports neufs Locaux P3**

- Support béton de 3 à 30 mm (de 3 à 20 mm\*)
- Chape anhydrite de 3 à 10 mm\*

### **Sur supports neufs Locaux P4S**

- Support béton de 3 à 10 mm\*

### **Sur supports en rénovation Locaux P3**

- Chape asphalte de 3 à 10 mm\*
- Ancien carrelage de 3 à 10 mm\*
- Support bois de 3 à 10 mm

- Afin d'éviter la présence de bulles en surface d'un enduit, il est nécessaire que les supports poreux soient suffisamment primairisés et de façon homogène. Le passage d'un rouleau débulleur dans l'enduit frais permet d'améliorer son aspect final.

\*Visé par certificat QB

## POSE DU REVÊTEMENT

- RAGRÉAGE HP FIBRÉ ne doit pas rester nu.
- Elle peut intervenir 12 heures minimum après l'application du ragréage pour la pose d'un carrelage et 24 heures minimum pour la pose d'un revêtement de sol souple. Ce délai peut être rallongé en fonction des conditions ambiantes, de la nature du support et du type de revêtement (parquet par exemple).



# RAGRÉAGE HP FIBRÉ

## RECOMMANDATIONS LORS DE LA POSE

- Protéger des courants d'air.
- Consulter la FDS (Fiche de Données de Sécurité) avant utilisation.

## STOCKAGE

- 12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage.

## RESPONSABILITÉ

La société exploitant la marque EDILIS décline toute responsabilité pour cause d'utilisation inappropriée du produit ou de circonstances imprévues dans la mise en œuvre du produit.

## LA GAMME EDILIS

Gencod	Code	Désignation Article	Contenance (Kg)
3491290079321	714557-01	RAGRÉAGE HP FIBRÉ EDILIS	25